

AVIS DE MISE EN CONCURRENCE

INTERFEL (Association Interprofessionnelle des Fruits et Légumes frais, organisme interprofessionnel reconnu par l'Etat selon la Loi du 10 juillet 1975 et par l'Union Européenne depuis le 21 novembre 1996) est à la recherche :

- d'une ou plusieurs **agences en conseil en marketing, de construction de stands, de services en promotion et publicité pour concevoir et mettre en œuvre des actions sur les marchés situés en Asie, en Amérique, au Moyen-Orient et une agence d'évaluation pour évaluer et contrôler l'ensemble du programme sur les Pays Tiers.**

Le marché est conclu pour une durée de 36 mois à compter de la date de démarrage des campagnes de promotion concernées.

Le marché est alloté comme détaillé ci-dessous :

Lot n°1 – Création et mise à disposition des éléments graphiques pour l'ensemble des campagnes en Asie, au Moyen Orient et en Amérique (Nord et Sud).

Le montant estimatif de ce lot est de 40.000 € H.T. la première année et 20.000 € H.T. les deux années suivantes, soit 80.000 € HT pour les 36 mois.

Lot n°2 - Conception, Construction et Aménagement de stands sur des salons situés à en Asie (Asiafruit Logistica et Chine) et aux Etats-Unis (PMA).

Le montant estimatif de ce lot est de 230.000 € H.T. par an, soit 690.000 € HT pour les 36 mois.

Lot n°3 – Proposition et mise en place de moyens Media ou/et Hors Media dans 8 pays d'Asie : Hong-Kong, Malaisie, Singapour, Thaïlande, Taïwan, Chine, Vietnam et Philippines..

Le montant estimatif de ce lot est de 890.000 € H.T. par an, soit 2.670.000 € HT pour les 36 mois.

Lot n°4 - Proposition et mise en place de moyens Media ou/et Hors Media pour la pomme dans 7 pays du Moyen-Orient : Arabie Saoudite/Bahreïn, Emirats Arabes Unis, Qatar, Koweït, Oman, Inde et Israël.

Le montant estimatif de ce lot est de 1.000.000 € H.T. par an, soit 3.000.000 € HT pour les 36 mois.

Lot n°5 - Proposition et mise en place de moyens Media ou/et Hors Media dans 3 pays d'Amérique : Brésil, Colombie et Mexique.

Le montant estimatif de ce lot est de 510.000 € H.T. par an, soit 1.530.000 € HT pour les 36 mois.

Lot n°6 - Evaluation de l'ensemble des programmes de promotion sur les marchés Pays Tiers visés.

Le montant estimatif de ce lot est de 65.000 € H.T., la première année, 65.000 la deuxième année et 115.000 € H.T. la troisième année, soit 245.000 € pour les 36 mois.

La mise en concurrence se déroule en un tour. Les candidats sont invités à remettre le dossier démontrant qu'ils répondent aux exigences techniques et administratives, et simultanément, leur offre dans les délais impartis :

**Date et heure limites de remise des offres:
Lundi 09 mars 2020 à 14h00**

L'attribution des marchés est conditionnée à l'accord de la Commission Européenne (décision prévue en octobre 2020). Les candidats s'engagent à maintenir leur offre jusqu'à la notification écrite de la Commission Européenne et au maximum pendant une durée de deux ans à compter de la date de réception des offres.

Le **dossier de consultation** est disponible sur la plateforme web Double Trade

(<https://aapc.doubletrade.net/accueil>) et/ou sur simple demande écrite à l'adresse suivante : Daniel SOARES - d.soares@interfel.com.

Ce dernier est composé des pièces suivantes :

1. Le **règlement de consultation** qui stipule l'ensemble des conditions de la mise en compétition.
2. Le **cahier des charges techniques** qui exposent les exigences sur les 6 lots.
3. L'Appel à proposition 2020 pour les programmes simples en faveur d'actions d'information et de promotion concernant les produits agricoles originaires mises en œuvre dans les Pays Tiers.
4. Le guide à l'attention des demandeurs pour les programmes simples.
5. Le Règlement UE 1144/2014 du Parlement Européen et du Conseil du 22 octobre 2014 relatif à des actions d'information et de promotion concernant les produits agricoles ; le Règlement délégué UE 2015/1829 de la Commission du 23 avril 2015 et le Règlement d'exécution UE 2015/1831 de la Commission du 07 octobre 2015.
6. La Charte Graphique « Enjoy, it's From Europe »

L'enveloppe extérieure portera les mentions :

CAMPAGNES DE PROMOTION VERS LES PAYS-TIERS - NE PAS OUVRIR

Les candidats transmettent le dossier sous **format informatique** sur la plateforme <http://aapc.doubletrade.net> **et/ou sous pli cacheté**, avec clé USB, avec avis de réception postal ou déposés en mains propres contre récépissé (entre 09h00 et 17h00) à l'adresse suivante:

INTERFEL

A l'attention de Daniel SOARES

97 Boulevard Pereire

75017 PARIS

FRANCE

L'enveloppe extérieure portera les mentions obligatoires « CAMPAGNES DE PROMOTION VERS LES PAYS TIERS – NE PAS OUVRIR ».

Les dossiers qui seraient remis ou dont l'avis de réception serait délivré après la date et l'heure limites fixées ci-dessus ainsi que ceux remis sous enveloppe non cachetée, ne seront pas retenus.

Pour tout renseignement complémentaire concernant le marché, les candidats peuvent s'adresser, au plus tard 6 jours avant la date limite de dépôt des offres **uniquement par email** à Daniel SOARES - d.soares@interfel.com

Les réponses seront centralisées, anonymisées et transmises à l'ensemble des agences ayant demandé le dossier de consultation.

Les candidats devront présenter leur offre le 10 mars à partir de 10h00 devant l'organisation proposante et ses partenaires professionnels.